

Le bilan : c'est quoi ?

Pour faire simple, le **bilan est la photo du patrimoine** de votre association à un instant T, c'est-à-dire :

- **Ce qu'elle possède** (ou autrement dit, ses **actifs**)

Le patrimoine se compose ainsi de deux parties, l'actif et le passif :

BILAN	
ACTIF DU BILAN (utilisation des fonds)	PASSIF DU BILAN (origine des fonds)
= les biens et créances : <ul style="list-style-type: none">• immobilisations,• stocks, créances...• disponibilités : trésorerie, caisse... Soit, tout ce que possède l'association.	= les capitaux et les dettes : <ul style="list-style-type: none">• Fonds associatifs et réserves,• emprunts bancaires,• dettes sociale, fiscales, fournisseurs... Soit, ce que doit l'association.

Le **bilan** évolue tous les jours, tout comme votre patrimoine privé.

Par exemple, vous souhaitez acheter un nouvel ordinateur ou de nouvelles marchandises ? Vous augmenterez votre actif mais vous diminuerez votre trésorerie si vous les payez comptant.

A l'inverse, vous augmenterez votre passif si vous avez une dette vis-à-vis de votre fournisseur. Si vous achetez une maison ou une voiture en tant que particulier, c'est la même chose.

Par contre, si vous remboursez un emprunt, vous diminuerez votre passif. Mais votre actif sera également moins important puisque vous sortirez de la trésorerie.

Il existe donc un équilibre permanent entre l'actif et le passif du **bilan**. Le total des débits est donc égal au total des crédits.

Le compte de résultat : quelle différence avec le bilan ?

Le **compte de résultat** est le film de votre activité.

A la différence du bilan qui est une photo à une date donnée, le compte de résultat est dynamique car il retrace les produits/ressources et les charges/dépenses de l'activité entre deux dates.

COMPTE DE RESULTAT	
CHARGES	PRODUITS
Soit, tout ce que paie l'association : <ul style="list-style-type: none">• charges d'exploitation : approvisionnements ou sous-traitance, achats divers de fournitures,• charges de personnel,• charges externes : loyers, assurances,• impôts et taxes : CET, TVS,• charges financières : intérêts payés, agios,• charges exceptionnelles...	Soit, tout ce que gagne l'association : <ul style="list-style-type: none">• les produits d'exploitation : vente de produits, prestations de services• des éléments financiers : intérêts des emprunts,• des éléments exceptionnels : remboursements d'assurances ou les ventes d'immobilisations...

La différence entre les produits et les charges donne le résultat net de l'exercice.

Ce résultat est un bénéfice si les produits sont supérieurs aux charges. C'est une perte dans le cas contraire.

Pour **les associations** on parle d'excédent (si les recettes sont supérieures aux dépenses) ou de déficit.

Le plus souvent, on établit le **compte de résultat** du premier jour de l'exercice à la clôture de l'exercice.